

Questionnaire sur les métiers

Citer ce document / Cite this document :

Questionnaire sur les métiers. In: Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, V° Série. Tome 9, 1908. pp. 688-693;

doi : 10.3406/bmsap.1908.8287

http://www.persee.fr/doc/bmsap_0037-8984_1908_num_9_1_8287

Document généré le 29/05/2016

QUESTIONNAIRE SUR LES MÉTIS

I. — INTRODUCTION

La Société d'Anthropologie de Paris a décidé, dans sa séance du 4 juillet 1907, l'établissement d'une *Commission permanente*¹, chargée d'ouvrir une enquête scientifique sur les croisements humains entre races nettement différentes, et sur les métis issus de ces croisements

Le questionnaire ci-dessous, adopté par la Société, et auquel nous vous prions de répondre, est l'œuvre de cette Commission.

BUT DE L'ENQUÊTE :

Le problème des métis est un des plus graves et en même temps des plus obscurs que l'Anthropologie ait à résoudre, car on ne possède sur la fécondité des croisements en question et sur les aptitudes physiques, intellectuelles et morales de leurs produits, les métis, que des observations isolées, incomplètes et trop souvent partiales, ou des appréciations générales sans caractère positif.

Ce qui manque le plus pour arriver à une solution motivée sur le problème posé, c'est des observations particulières relevées directement par des observateurs consciencieux.

MÉTHODE A SUIVRE :

La méthode recommandée ici consistera donc :

à s'abstenir absolument de toute appréciation générale et théorique ;

à ne pas répondre à l'enquête par des conclusions d'ensemble¹ tirées d'un nombre quelconque d'observations ;

mais à citer exclusivement des observations prises sur des *individus* parfaitement connus de l'observateur, et auxquels on voudra bien appliquer le questionnaire ci-dessous.

Dans le cas où les renseignements feraient défaut sur certaines questions, les passer sous silence et répondre au reste du questionnaire.

Dans le cas où, exceptionnellement, les renseignements n'auraient pas été recueillis directement, mais seraient reçus de seconde main, le mentionner avec soin en indiquant le degré de confiance qu'on doit accorder à cette information.

N.-B. — On est prié de joindre aux réponses les photographies du métis et

¹ Cette Commission est composée de MM. :

D^r Georges Hervé, professeur à l'École d'Anthropologie : Président.

D^r Lopicque, maître de conférences en Sorbonne

D^r Rivet, explorateur

D^r Papillault, professeur à l'École d'Anthropologie, rapporteur ;

D^r Baudouin, secrétaire général de la Société préhistorique ;

D^r Rabaud, professeur adjoint à l'École d'Anthropologie ;

Schmidt, explorateur ;

Zaborowski, professeur à l'École d'Anthropologie.

de ses parents prises, autant que possible, de face et de profil, en n'oubliant pas que les photographies sans aucun costume constituent, si le sujet peut s'y prêter, les documents les plus utiles (inscrire toujours au dos de la photographie le nom et l'âge du sujet, afin d'éviter toute confusion).

La Commission recevrait avec gratitude tous les documents d'un caractère général tels que statistiques, livres et brochures touchant les métis, et renseignements de toute sorte sur la législation qui leur est imposée, la condition sociale qui les attend, etc.

Signalons enfin que la Commission fera un classement des réponses et signalera les plus intéressantes à la Société d'Anthropologie, afin que sa médaille soit adressée aux auteurs à titre de remerciements.

Envoyer les réponses à l'adresse suivante :

*Commission Permanente pour l'Etude des métis. Société d'Anthropologie,
13, rue de l'Ecole de Médecine,
Paris.*

II. — DÉFINITIONS

On doit entendre, d'une façon générale, par *métis*, les individus provenant de l'union de deux personnes appartenant à des *racés* nettement différents.

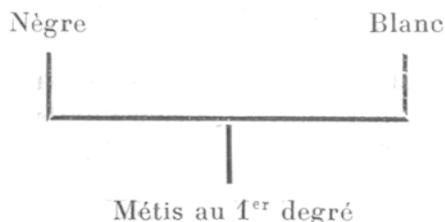
Rejetant toute théorie *a priori* sur l'origine des types humains, nous entendons par *race pure* tout type ethnique actuellement bien constitué et suffisamment stable pour avoir mérité une appellation définie. Nous appelons donc métissage des unions entre Blanc et Nègre, Jaune et Blanc, Nègre et Indien d'Amérique, Européen et Hindou, Sémite et Européen, Nègre et Chinois, etc.

Les parents du métis peuvent être tous les deux de race pure, ou être eux-mêmes, tous les deux, des métis, ou être, l'un, un métis, l'autre, de race pure. Nous distinguerons nettement ces cas dans le questionnaire.

III. — QUESTIONNAIRE

I. — Métis descendant de parents de race pure

Exemple schématique :



Étude des parents :

1^o Connaissez-vous personnellement des cas d'union entre deux individus appartenant à des races pures et nettement distinctes? (Indiquer si cette

union est légale devant un Code européen, ou simplement conforme aux mœurs indigènes, ou libre mais permanente avec cohabitation, ou plus passagère).

2° Pour démontrer la pureté de race des conjoints, pouvez-vous indiquer le lieu d'origine et les ascendants de chacun d'eux ?

3° Avaient-ils contracté des unions antérieures, de quelle sorte, et avec qui? Avaient-elles été fécondes ?

4° Quelle est leur situation sociale? (préciser autant que possible).

5° Pouvez-vous donner des renseignements sur leur moralité, sur leur intelligence et sur leur santé? (Songer particulièrement à la syphilis, l'alcoolisme, la tuberculose et le paludisme.)

Fécondité des unions :

6° Chacune de ces unions a-t-elle produit des enfants?

Combien d'enfants?

Quel sexe?

7° Y a-t-il eu des enfants morts et à quel âge?

8° Y a-t-il eu des fausses couches ou des enfants monstrueux?

Études des enfants ou métis du 1^{er} degré :

9° Nom et âge des enfants au moment de l'observation, (mettre tout au moins des initiales, si on ne veut pas révéler leur personnalité.)

a) Qualités physiques :

10° Chaque enfant ressemble-t-il à son père ou à sa mère ou aux deux à la fois par son aspect extérieur, taille ou hauteur totale, forme générale du corps, traits du visage, barbe, cheveux et poils en général, couleur de la peau et des yeux, ou tout caractère physique facile à noter?

11° Pouvez-vous préciser la taille et le poids?

12° Chaque enfant est-il robuste? A-t-il du succès dans les sports physiques, lesquels?

13° Chaque enfant a-t-il fait du service militaire? Et s'il a été réformé, indiquer pourquoi.

14° Était-il bon soldat au point de vue physique?

15° Si l'enfant est maladif, indiquer, autant que possible, les maladies qu'il a eues ainsi que les infirmités.

b) Qualités intellectuelles :

16° Quelle école fréquente ou a fréquentée l'enfant?

Est-ce une école commune à toutes les races de la population?

Ou une école spéciale aux métis?

Ou une école spéciale à la race d'un des parents?

17° Quel rang occupe-t-il ou a-t-il occupé dans cette école?

18° Pour quelle matière enseignée montra-t-il des aptitudes spéciales?

19° Sait-il lire, écrire et compter dans une ou plusieurs langues? Lesquelles?

20° S'il est sorti de l'école, a-t-il remporté des succès d'ordre intellectuel

tels que grades universitaires, concours et examens de toutes sortes, professorat, etc.?

21° A-t-il publié des ouvrages, fait des conférences, participé à des sociétés savantes?

22° D'une façon générale, montre-t-il de l'intelligence dans sa profession ou son métier et y réussit-il?

c) *Qualités morales et sociales :*

23° Quelle situation sociale occupe le métis?

24° A-t-il un métier? Y gagne-t-il régulièrement sa vie?

25° Pouvez-vous indiquer approximativement son salaire ou ses gains et ses revenus?

26° Est-il économe?

27° Est-il assuré sur la vie ou sur les biens?

28° Appartient-il, s'il en existe, à des associations politiques, économiques, de prévoyance, philanthropiques ou religieuses?

29° A quelle religion appartient-il et à quelle Eglise?

30° Quelle instruction religieuse a-t-il reçue? En suit-il les prescriptions et les observances?

Criminalité :

31° Le métis, étant enfant, a-t-il encouru à l'école des punitions fréquentes et pour quel motif?

32° A-t-il subi, en dehors de l'école, des condamnations?

33° Depuis sa sortie de l'école, a-t-il subi quelques condamnations?

Moralité sexuelle :

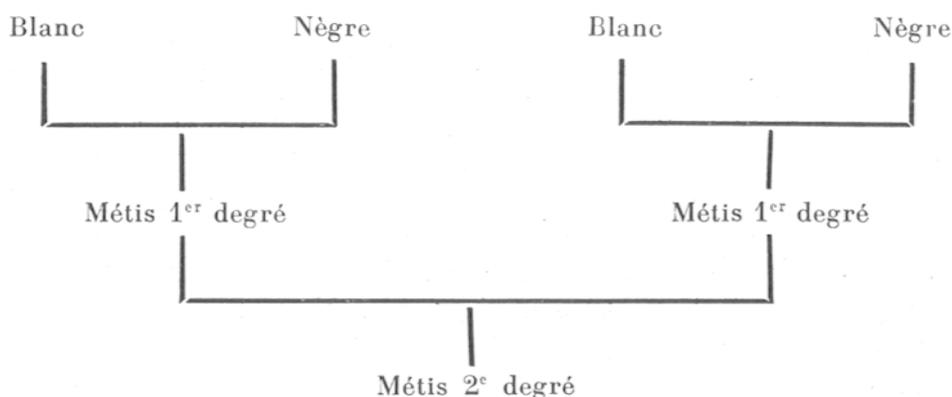
34° Si le métis est célibataire, a-t-il de bonnes mœurs ou une vie déréglée?

35° Y a-t-il eu concubinage ou est-il marié légitimement?

II. — Métis descendant de parents métis

A. Premier type.

Exemple schématique :



Les métis précédemment analysés (descendant de parents de race pure),

peuvent s'unir à leur tour avec des métis identiques et former des *métis du 2^e degré*.

36^o Cette union a-t-elle produit des enfants?

L'indiquer en notant depuis combien elle dure.

37^o S'il y a des enfants, appliquer à ces descendants de métis le questionnaire ci-dessus à partir de la question n^o 9.

B. Deuxième type.

Ces mêmes métis ou descendants de métis peuvent s'unir à leur tour avec des métis de race pure ou des descendants de métis et constituer ainsi une suite de générations dont il serait extrêmement important de relever la généalogie, mais à la condition expresse que depuis les deux races pures initiales il ne soit intervenu que des unions entre métis et jamais d'union (dite croisement de retour) entre un métis et un individu de race pure?

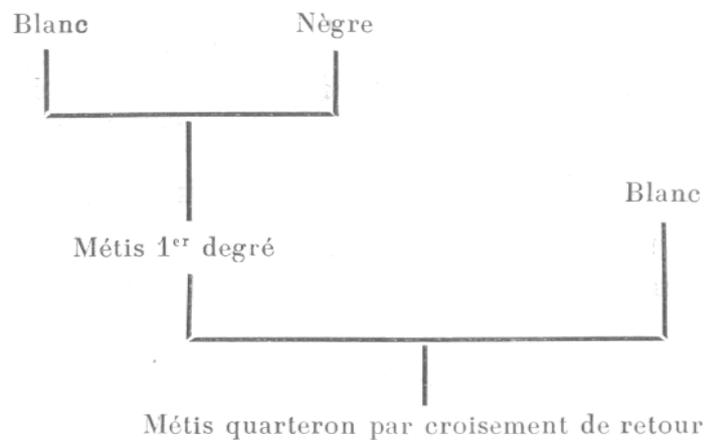
Pour chaque génération d'enfant, reprendre le questionnaire ci-dessus à partir de la question n^o 9.

III. — Autres types de métis

Il y aurait encore intérêt à recevoir des renseignements sur deux types de métis qu'il faut soigneusement distinguer des précédents.

A. Premier type.

Exemple schématique.



Métis issu d'un parent métis appartenant aux types I et II et d'un parent appartenant à l'une des deux races *pures initiales* (c'est ce que nous appelons *croisement de retour*).

Lui appliquer le questionnaire ci-dessus à partir du n^o 9.

Si ce métis, issu d'un premier croisement de retour, s'unit avec un nouvel individu appartenant encore à la même race pure, il peut se constituer ainsi dans la suite des générations une série de *croisements de retour* s'opérant toujours avec la même race pure et dont il serait très important de suivre la généalogie.

